



- PLU -

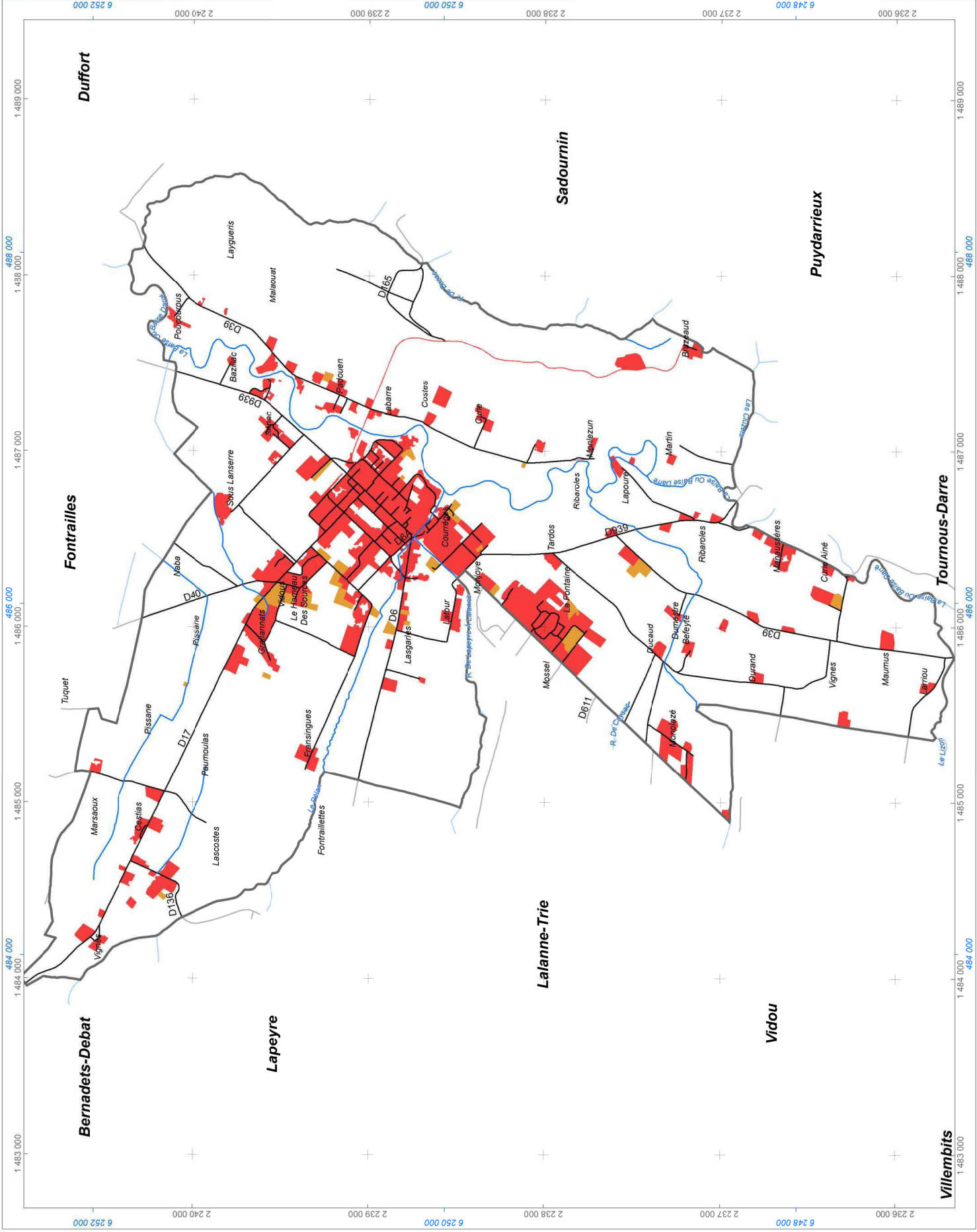
Trie sur Baise

Evolution urbaine

- Avant 1955
- 1956 - 1965
- 1966 - 1975
- 1976 - 1985
- 1986 - 1995
- 1996 - 2005
- 2006 - 2014

1:20 000 au format A3
Mètres
240 120 0 240 480

Production : TADD, ASUP, Pyrénées
Cartographie
Source : IGN, RGE, OpenData, RFG2014
Le quadrillage en noir correspond au système de projection RGF93 - CCG43. Le quadrillage en bleu correspond au système de projection RGF





- PLU -

Trie-sur-Baise

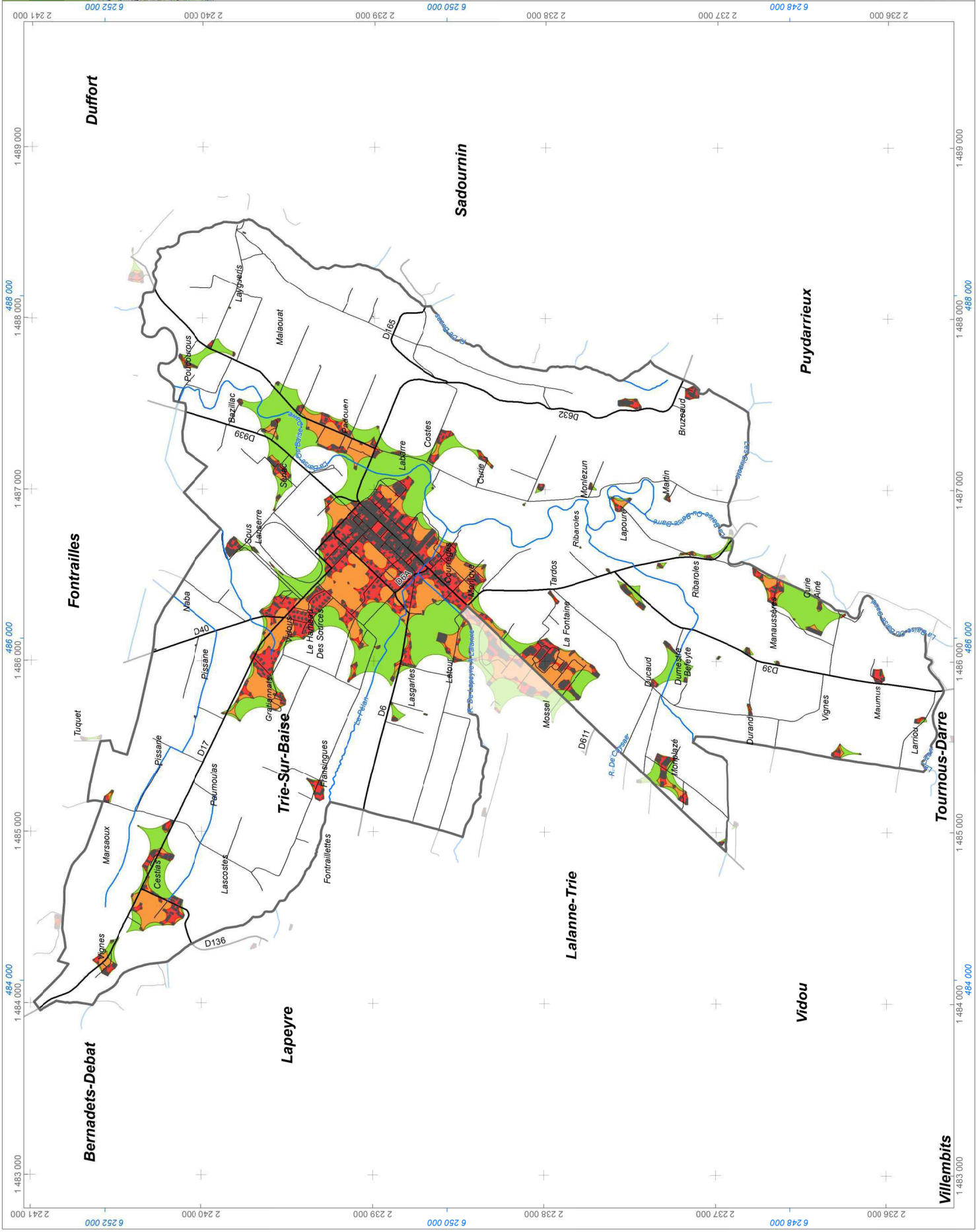
Espace urbain

- Bâti dense
- Bâti diffus
- Dents creuses et espace inter urbain

1:20 500 au format A3

Mètres
240 120 0 240 480

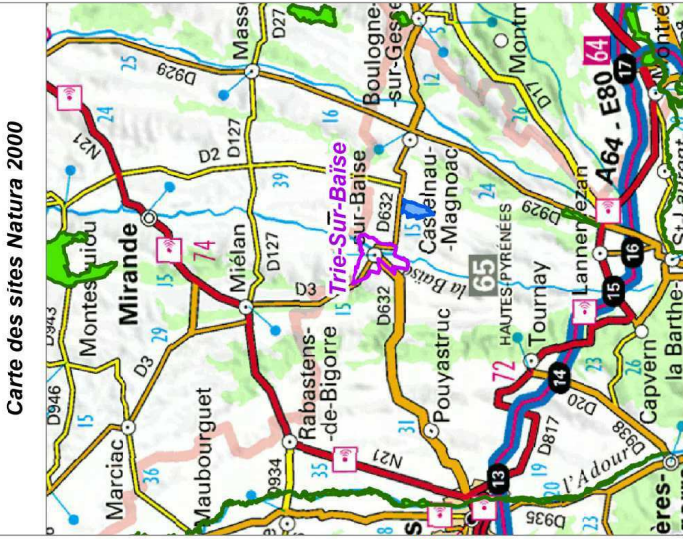
Production : TADD, ASUP, Pyrénées
Cartographie
Source : IGN, RGE, OpenData, RFG2014
Le quadrillage en noir correspond au système de projection RGF93 - CC43. Le quadrillage en bleu correspond au système de projection RGF



00

OCTOBRE 2016

- PLU -
Trié sur Baise

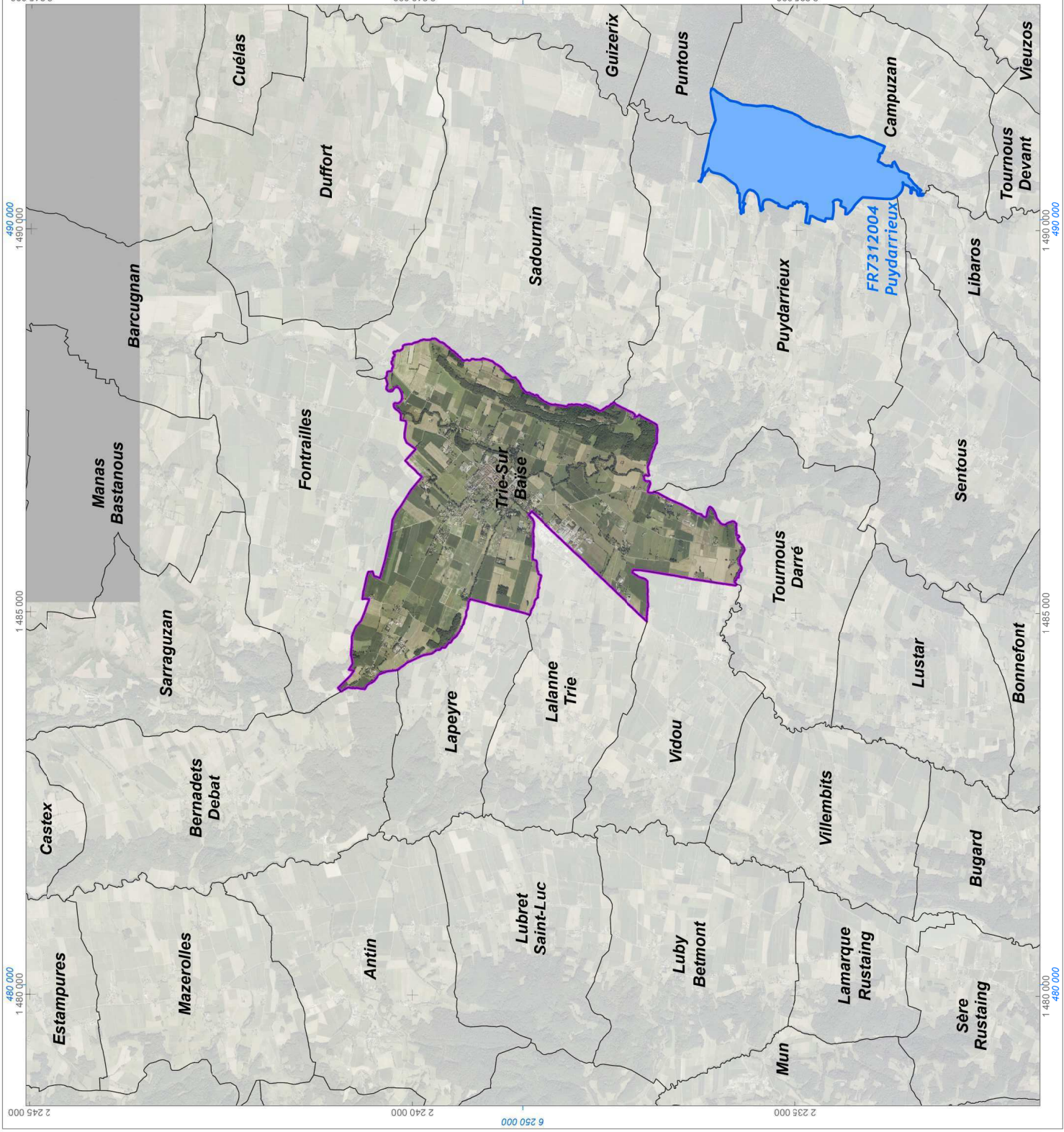


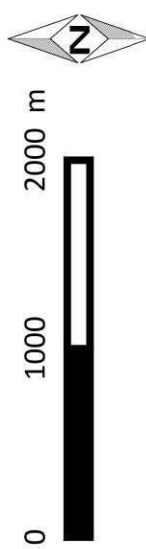
- Natura 2000 - Directive Habitat
- Natura 2000 - Directive Oiseaux

N

Carte ci-contre : 1:50 000
Encart ci-dessus : 1:500 000

Production : TADD - ASUP - Pyrénées Cartographie
Projection : RGF93 - Lambert 93
Le quadrillage en noir correspond au système de projection RGF - CC43. Le quadrillage en bleu correspond au système de projection RGF - Lambert 93





Carte d'enjeux environnementaux

- Limite communale
- Station d'épuration

Cartographie informative des zones inondables

- Crue très fréquente
- Crue fréquente
- Crue exceptionnelle

PAYSAGES ET BIODIVERSITE

- Limites paysagères
- Entrée de ville faisant l'objet d'une étude de dérogation à l'article L111-6 CU

Réservoirs de biodiversité à préserver (SRCE)

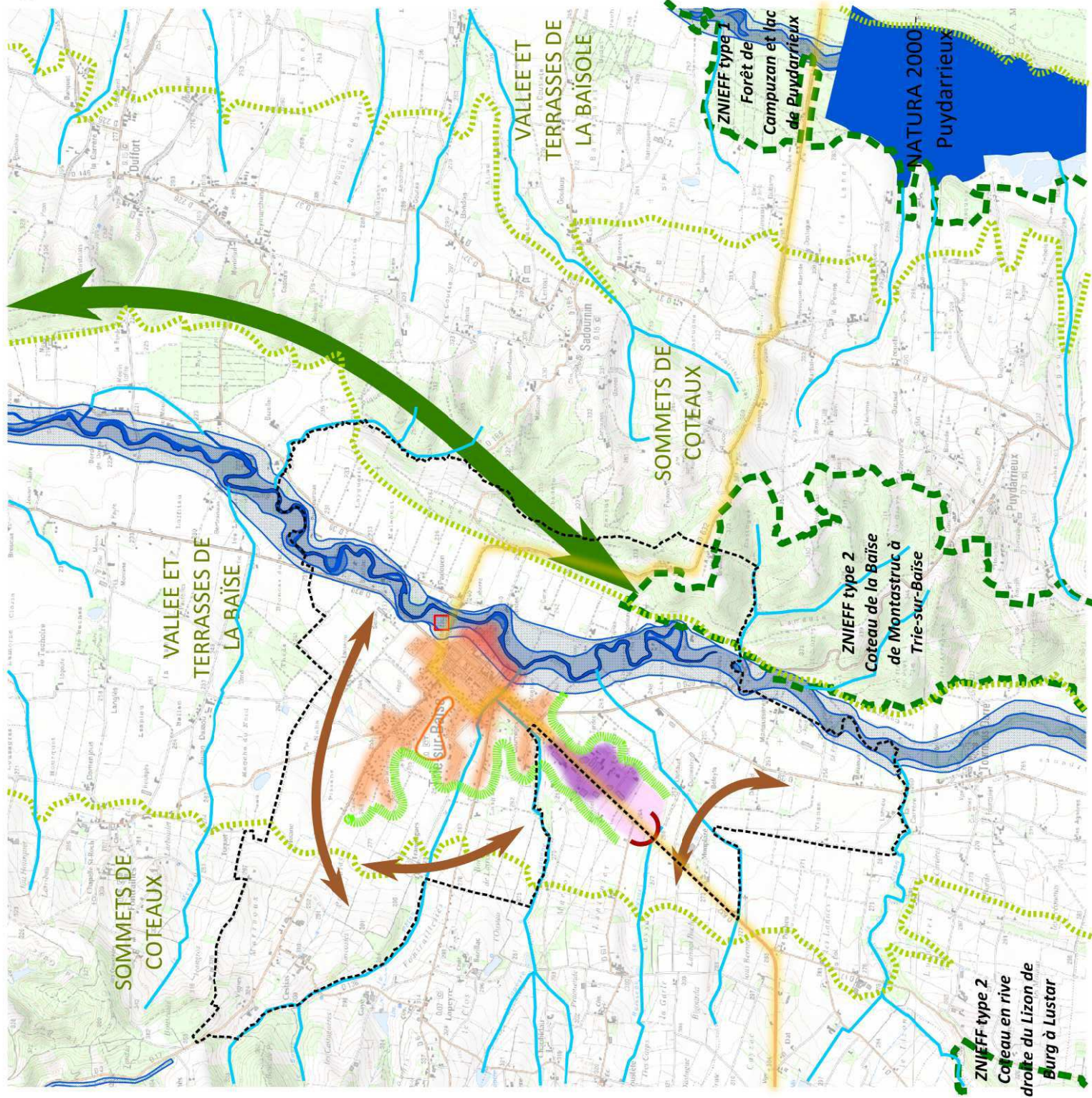
- Milieux boisés de plaine
- Cours d'eau

Corridors écologiques à préserver

- Milieux boisés de plaine
- Cours d'eau

ACTIVITES HUMAINES

- Route classée à grande circulation
- Bourg de Trie
- Zone d'activités existante
- Projet d'extension de la zone d'activités
- Secteur urbain potentiellement soumis à des risques d'inondation
- Secteur privilégié pour l'extension urbaine
- Continuité des espaces agricoles (coupures d'urbanisation à maintenir)
- Traiter l'interface entre secteurs urbains et secteurs agricoles





- PLU -

Trie sur Baise

Elements constitutifs de la trame verte et bleue

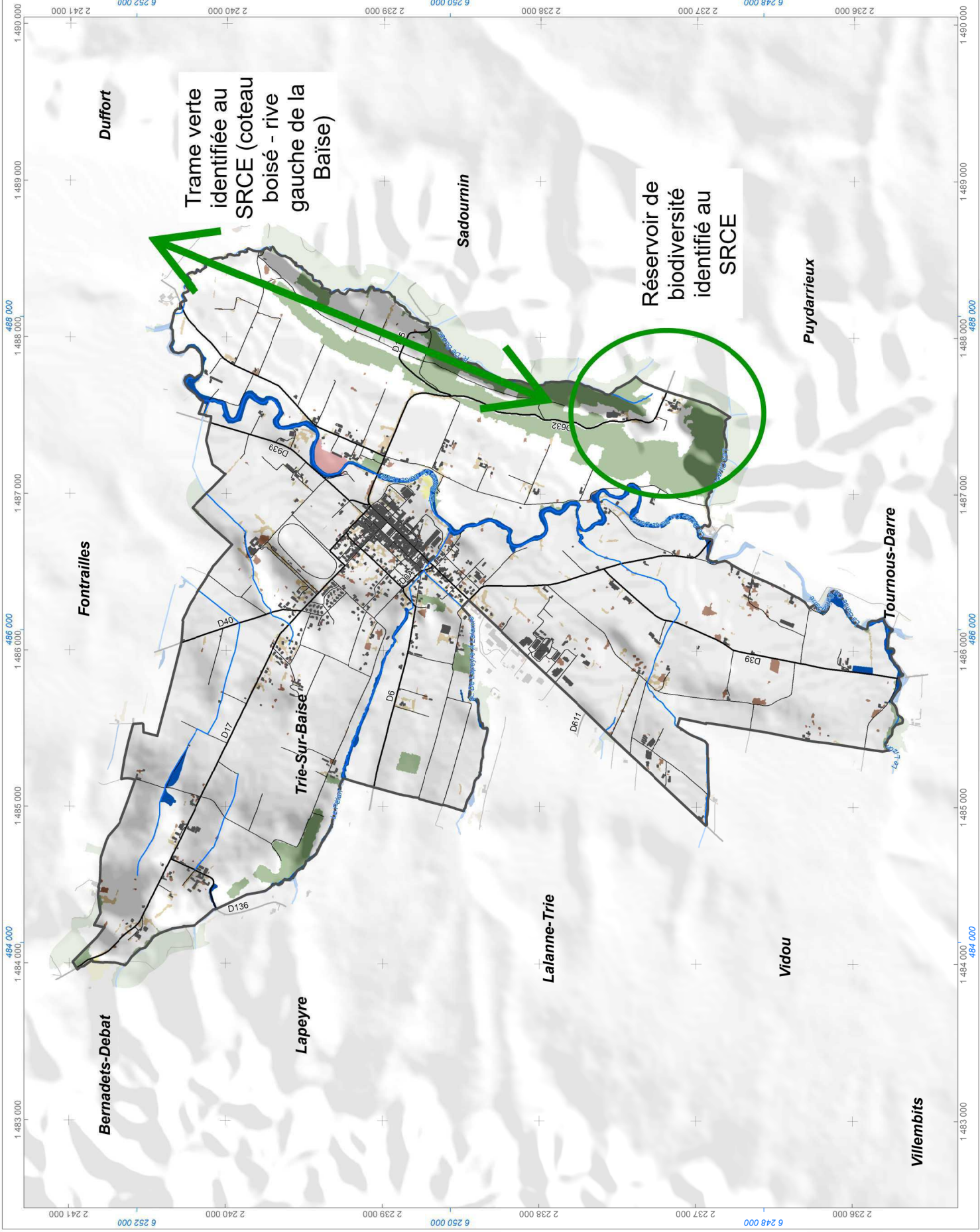
Trame bleue:

- Zone humide (DDT)
- Cours d'eau

Trame verte :

- Forêt fermée de feuillus
- Forêt ouverte
- Haie
- Bois
- Peupleraie

1:22 500 au format A3
Mètres
240 120 0 240 480
Production : TADD, ASUP, Pyrénées
Cartographie
Source : IGN, RGE, OpenData, BD Topo, ONF
Projet financé par le Département des Hautes-Pyrénées
de projection RGF93 - CC43. Le quadrillage en bleu correspond au système de projection RGF93 - Lambert 93



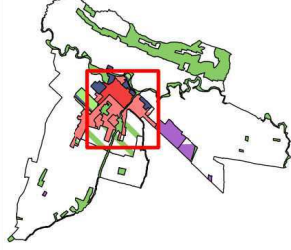
00

Mars 2017

- PLU -

Trié sur braise

Zonage réglementaire Agrandissement



Dents creuses

- Terrains difficilement mobilisables
- Terrains mobilisables
- Terrains mobilisables mais soumis au risque inondation (CIZI)
- CIZI : Cartographie informative des zones inondables (avec emprise d'incertitude)

- Élément remarquable de la trame verte (linéaire)
- Bâtiment susceptible de changer de destination

- Emplacement réservé
- Élément remarquable de la trame bleue (superficielle)
- Élément remarquable de la trame verte (superficielle)

Zonage réglementaire

Zones urbaines

- UA - Zone urbaine historique
- UB - Zone urbaine d'extensions
- UY - Zone urbaine à vocation d'activités
- UEC - Zone urbaine à vocation d'équipements collectifs
- UEH - Zone urbaine à vocation équestre (hippodrome)

Zones à urbaniser

- AU - Zone à urbaniser

Zones naturelles

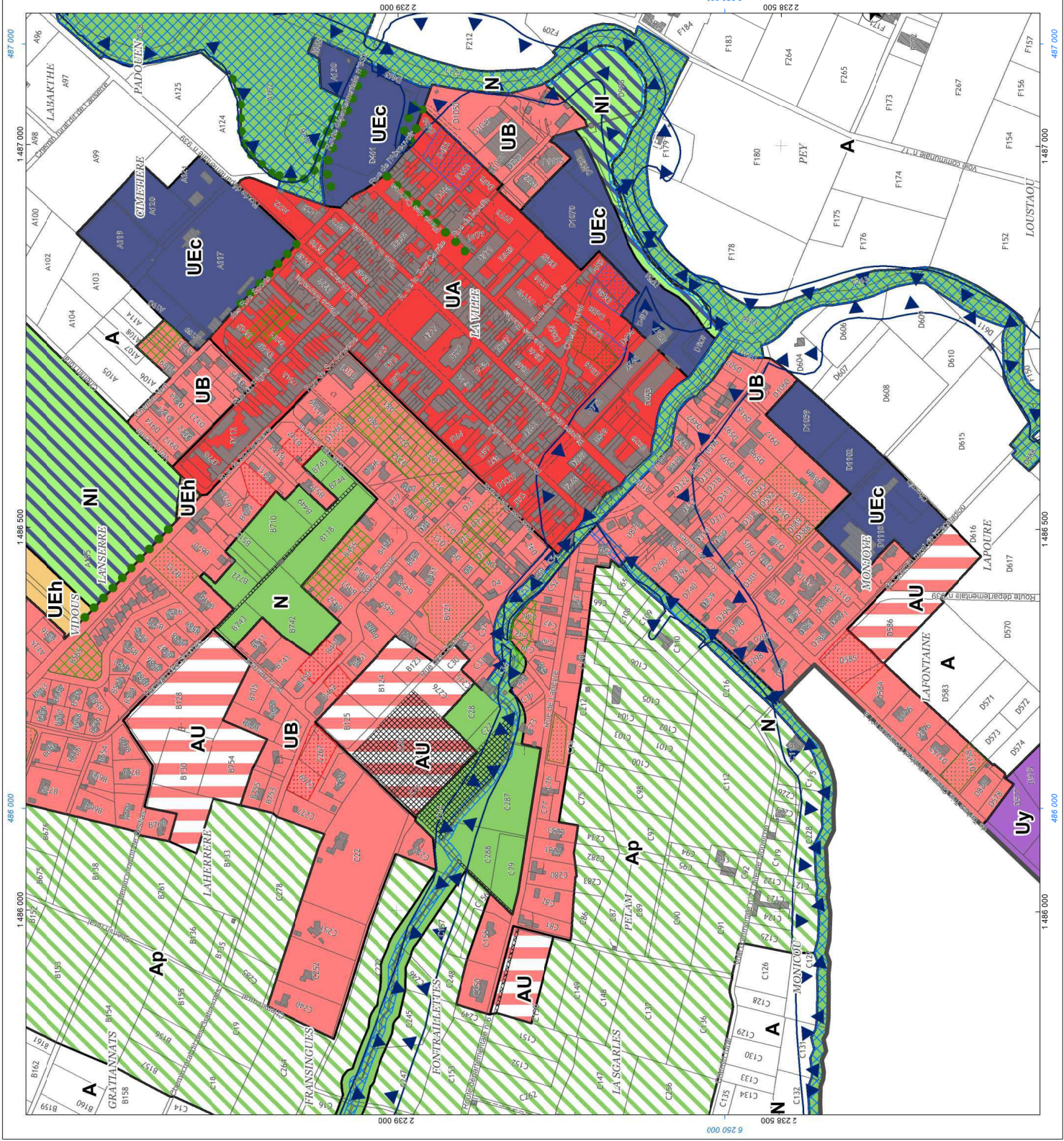
- N - Zone naturelle
- NI - Zone naturelle à vocation de loisirs

Zone agricole

- A - Zone agricole
- Ap - Zone agricole protégée - Marge de transition avec l'espace urbain

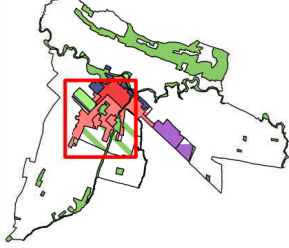
Carte ci-contre
 Encart ci-dessus
 1:5 000
 1:100 000

Production : TADD, ASUP, Pyrénées Cartographie
 Production : Lambert 93
 Le quadrillage en noir correspond au système de projection RGF93 - CC43. Le quadrillage en bleu correspond au système de projection RGF - Lambert 93



Trié sur baise

Zonage réglementaire Agrandissement



Dents creuses

- Terrains difficilement mobilisables
- Terrains mobilisables
- Terrains mobilisables mais soumis au risque inondation (CIZI)
- CIZI : Cartographie informative des zones inondables (avec emprise d'incertitude)
- Element remarquable de la trame verte (linéaire)
- Emplacement réservé
- Element remarquable de la trame bleue (surfactive)
- Element remarquable de la trame verte (surfactive)

Zonage réglementaire

Zones urbaines

- UA - Zone urbaine historique
- UB - Zone urbaine d'extensions
- UEC - Zone urbaine à vocation d'équipements collectifs
- UEH - Zone urbaine à vocation équestre (hippodrome)

Zone à urbaniser

- AU - Zone à urbaniser

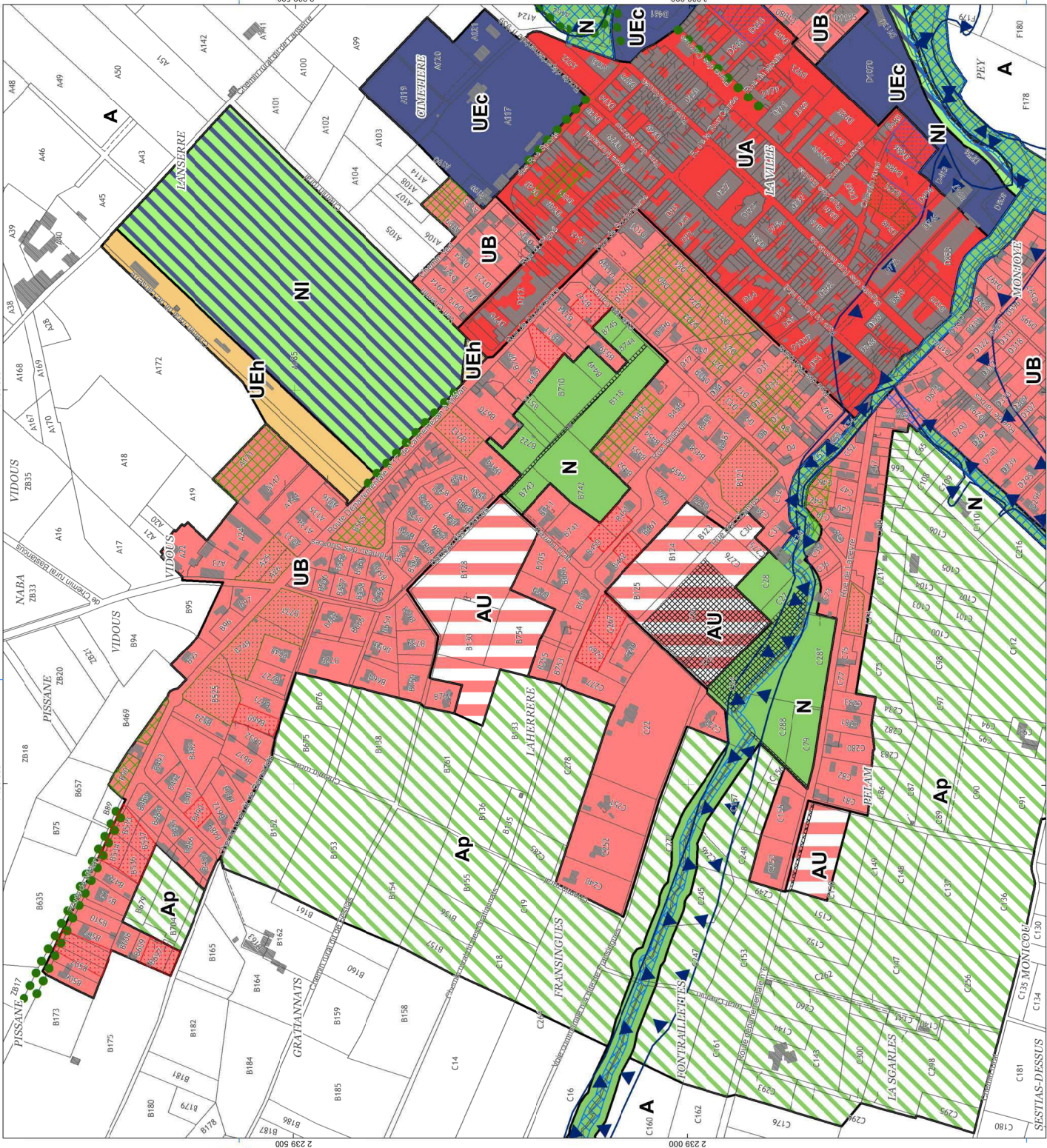
Zone naturelles

- N - Zone naturelle
- NI - Zone naturelle à vocation de loisirs

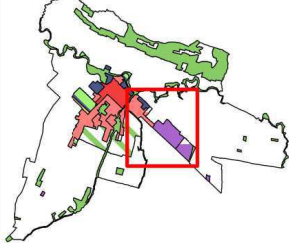
Zone agricole

- Ap - Zone agricole protégée - Marge de transition avec l'espace urbain

Carte ci-contre : 1:5 000
 Encart ci-dessus : 1:100 000
 Production : TADD, ASUP, Pyrénées Cartographie
 Le quadrillage en noir correspond au système de projection RGF93 - CC43. Le quadrillage en bleu correspond au système de projection RGF - Lambert 93



**Zonage réglementaire
Agrandissement**



CIZI : Cartographie informative des zones inondables (avec emprise d'incertitude)

Dents creuses

- Terrains difficilement mobilisables
- Terrains mobilisables
- Terrains mobilisables mais soumis au risque inondation (CIZI)
- Element remarquable de la trame bleue (surfacique)

Zonage réglementaire

Zones urbaines

- UA - Zone urbaine historique
- UB - Zone urbaine d'extensions
- Uy - Zone urbaine à vocation d'activités
- UEC - Zone urbaine à vocation d'équipements collectifs

Zone à urbaniser

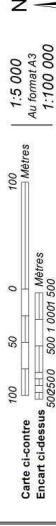
- AU - Zone à urbaniser
- AUy - Zone à urbaniser à vocation d'activités

Zones naturelles

- N - Zone naturelle
- NI - Zone naturelle à vocation de loisirs

Zone agricole

- A - Zone agricole
- Ap - Zone agricole protégée - Marge de transition avec l'espace urbain



Le quadrillage en noir correspond au système de projection RGF93 - CC43. Le quadrillage en bleu correspond au système de projection RGF - Lambert 93

